

Les finances 2010 du diocèse

DENIER DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ISÈRE
« Nos paroisses vivent uniquement de vos dons. »

**Nous avons besoin de notre paroisse, elle aussi a besoin de nous...
Nous donnons. Et vous ?**

Baptêmes, communions, mariages, obsèques, accompagnement... Pour que notre paroisse soit toujours là, nous participons à ses dépenses en donnant à notre diocèse.

Informations détaillées et dons en ligne
www.diocese-grenoble-vienne.fr
04 38 38 00 38

Maison diocésaine : 12, place de Lavalette - 38028 Grenoble cedex 1

Diocèse de Grenoble Vienne

« Plus que jamais,
l'Église se doit de témoigner de l'espérance
et d'annoncer sans relâche
la bonne nouvelle de Jésus-Christ. »



« Elle baptise, marie, prie, accompagne...
Soutenons notre Église, donnons ! ».

Telle était l'invitation adressée à 400 000 foyers de l'Isère à l'occasion de notre campagne du denier de l'Église 2011. L'appel a été bien accueilli puisque, malgré un environnement économique toujours défavorable à nombre de nos concitoyens, 21 000 donateurs ont répondu présents et que le montant reçu à cette occasion a également été stable par rapport à l'année précédente.

Nos remerciements aux donateurs sont donc particulièrement chaleureux et nous nous sentons ensemble encouragés à aller de l'avant, en communion avec notre évêque : « Plus que jamais, l'Église se doit de témoigner de l'espérance et d'annoncer sans relâche la bonne nouvelle de Jésus-Christ ».

Le détail des comptes de la curie diocésaine est largement commenté dans les pages qui suivent et nous vous invitons à en prendre connaissance pour votre information et celle de nos amis en paroisse ou dans les mouvements. Les comptes des paroisses seront communiqués ultérieurement; additionnés à ceux de la curie, ils représentent la générosité des catholiques du diocèse et les dépenses engagées pour que la Parole de Dieu soit annoncée à tous et que les investissements nécessaires à la présence de l'Église auprès de tous nos contemporains soient au rendez-vous.

Nous faisons souvent appel à vous, à l'occasion des messes dominicales et des célébrations des grandes étapes de la vie; ces dons couvrent les besoins habituels de votre paroisse. Et le diocèse vous sollicite aussi pour les exigences incontournables de notre vie pastorale (traitement et frais des prêtres, diacres, séminaristes, laïcs en mission ecclésiale) et les défis qui se présentent à nous aujourd'hui (projets immobiliers et travaux, pôle jeunes de Saint Joseph, rénovation du Sacré-Cœur, urgence de la formation).

A ces appels, un grand nombre répondent présents avec une générosité profonde et spontanée. Nous vous remercions d'y être constamment fidèles.

Que chacun continue à manifester son attachement à son Église en contribuant à la réalisation de ses projets: là est notre devoir de baptisé, là est aussi notre participation à la mission.

L'Église diocésaine a besoin de votre soutien: merci de votre engagement et de votre générosité. ●

Christian Delafon

Trésorier de l'Association diocésaine de Grenoble

Les comptes 2010 provisoires de l'Association diocésaine de Grenoble

En ce milieu d'année 2011, nous avons pu présenter au conseil d'administration de l'association diocésaine, au Conseil diocésain des affaires économiques ainsi qu'à l'assemblée générale, les comptes de la curie diocésaine audités par le commissaire aux comptes, ainsi que la sommation provisoire des comptes des paroisses. Nous ne disposerons des comptes définitifs des paroisses et des comptes « additionnés curie + paroisses » révisés par le commissaire aux comptes qu'en fin d'année ; ils seront bien entendu présentés aux instances habituelles et seront portés à votre connaissance.



Les comptes 2010 de la curie diocésaine



L'année comptable 2010 s'est terminée pour la « curie » avec un résultat total positif, malgré un déficit, une nouvelle fois cette année, du principal établissement « *ADG des personnes* ».

Nous notons comme principaux faits marquants :

- le maintien d'un bon niveau de successions reçues
- une deuxième année consécutive de progression des ressources « *denier de l'Eglise* », grâce aux dons effectués par des fidèles répondant à l'appel nouveau « *donnez du sens à votre impôt de solidarité sur la fortune* »
- des ventes de biens immobiliers reçus de succession au niveau du diocèse et d'une paroisse pour financer des travaux
- une baisse des dépenses liées aux personnes, en raison de plusieurs postes de laïcs en mission ecclésiale non pourvus et d'un nombre inhabituel de décès de prêtres durant cette année.

Assemblée générale de l'Association diocésaine de Grenoble, samedi 25 juin, avec les économistes paroissiaux.

Au 1^{er} rang, le P. Michel Ferradou, M. Christian Delafon, Mme Martine Paccoud, commissaire aux comptes et à l'extrême droite, Mgr de Kerimel.

LES COMPTES DES PERSONNES AU SERVICE DE LA PASTORALE (Établissement « ADG personnes »)

LES RESSOURCES (« produits ») : 6 072 781 € (en 2009 : 6 101 248 €)

**Le Denier de l'Église, en hausse de 1,37 % :
4 551 972 € (4 490 665 € en 2009)**

C'est la principale ressource du diocèse. Elle permet de financer un peu plus des deux tiers des **charges de la pastorale diocésaine**.

En 2010, les dons des catholiques pour le financement de la vie du diocèse sont en augmentation de 1,37 % par rapport à 2009, grâce, pour la deuxième année consécutive, à l'apport de donateurs sollicités dans le cadre d'une campagne nouvelle auprès de personnes susceptibles d'être soumis à l'« *impôt de solidarité sur la fortune* ». Sans cet apport, le denier aurait encore baissé.

Bien sûr, un très grand merci à tous les donateurs, quelle que soit l'importance de leur don et à tous ceux qui donnent du temps avec conviction pour l'appel aux dons dans le cadre des diverses campagnes !

**Contribution de solidarité des paroisses :
802 790 € (782 250 € en 2009)**

Cette contribution est en hausse de 2,63 % par rapport à 2009 ; ceci s'explique par le changement intervenu dans le taux d'appel en 2010, puisque le diocèse ne « facture » plus aux paroisses certaines charges ; notamment le remboursement des frais de déplacement kilométriques des prêtres qui sont entièrement pris en charge maintenant par le diocèse sans contribution des paroisses.

Rappelons que chaque paroisse a son propre budget alimenté principalement par les **quêtes** des dimanches et jours de fêtes ainsi que par le « **casuel** » ; le casuel est la contribution des familles pour couvrir les frais occasionnés par la préparation et la célébration des baptêmes, mariages et funérailles.

Dans un esprit de partage entre les paroisses et de participation aux frais de la pastorale diocésaine, les paroisses versent une contribution de solidarité calculée selon un barème tenant compte des ressources et des charges de la paroisse.

**Quêtes impérees diocésaines :
359 525,12 € (369 135,20 € en 2009)**

Ce sont les collectes réalisées dans les paroisses pour les médias et la communication diocésaine, l'éducation chrétienne, les séminaristes, la maison de retraite des prêtres de Montvinay, les formations, la catéchèse, les services et les mouvements apostoliques.

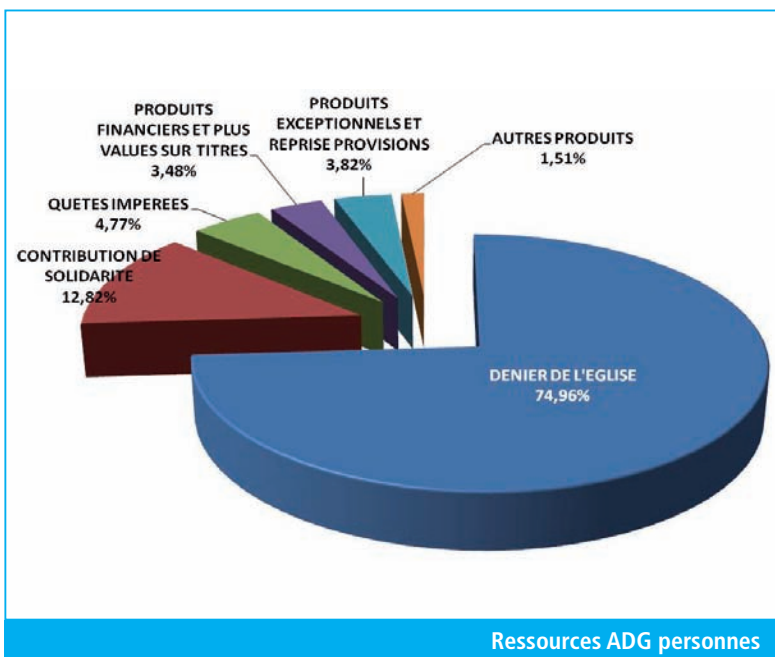
Elles sont en baisse cette année de -2,60 % ; sans doute faudra-t-il revoir pour les années à venir leur nombre et la façon de les annoncer en chaire et dans les bulletins paroissiaux.

Les quêtes impérees destinées à l'Église universelle (Missions d'Afrique, Denier de Saint Pierre, Facultés catholiques de Lyon, Office pontifical missionnaire) sont comptabilisées directement au bilan et reversées chaque année. Il en est de même pour la quête au profit du Secours catholique.

Les offrandes à l'occasion de la célébration d'une messe

Les fidèles sont appelés à contribuer aux ressources des prêtres en offrant un don à l'occasion d'une demande de célébration de messe à une intention particulière ; ces offrandes sont partagées entre tous les prêtres dans un esprit de solidarité par un système de péréquation ; elles rentrent pour près d'un quart du traitement de chaque prêtre.

Celles-ci étant comptabilisées directement au bilan ne figurent donc pas dans le compte de résultat. En 2010, elles ont représenté 578 365 €.



FINANCES

LES DEPENSES (« charges »)
POUR LA PASTORALE DIOCESAINE

Ce sont les dépenses occasionnées par la mission de l'Église diocésaine ; elles se répartissent en deux catégories : les charges de gestion et les autres charges (financières, exceptionnelles et sur opérations de fin d'exercice).

Les charges de gestion

Vie et ministère des prêtres, des séminaristes et des diacres : 2 281 987 €

Ce poste regroupe l'ensemble des traitements, cotisations de protection sociale, frais de déplacement des prêtres et des diacres, ainsi que les budgets liés à la formation des séminaristes et à la maison de retraite des prêtres.

Ce poste budgétaire est en baisse, notamment en raison d'un nombre élevé de décès de prêtres au service du diocèse cette année (vingt décès). En fin d'année 2010, l'Association diocésaine de Grenoble assurait le traitement de 207 prêtres au total.

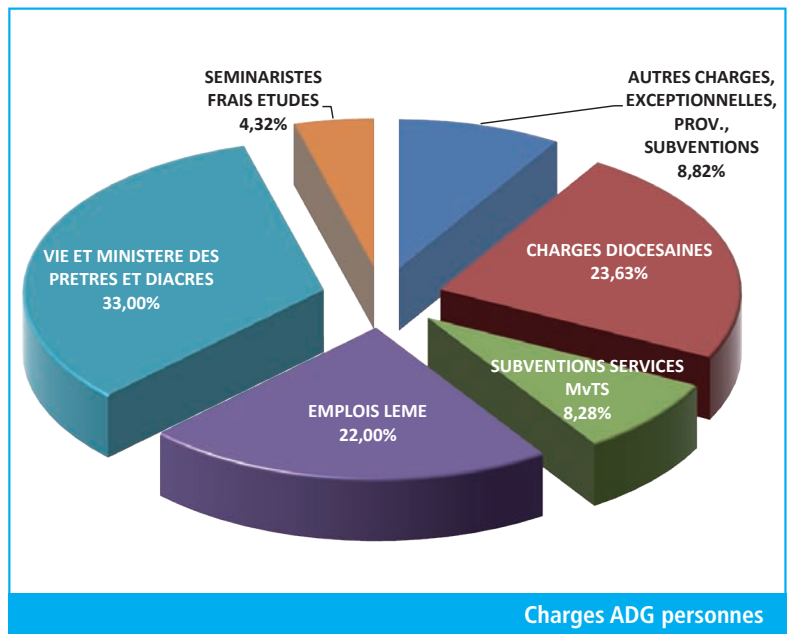
Quant aux jeunes en formation vers la prêtrise au service du diocèse, ils étaient 18 en 2010, pour un budget total de 270 945 € (au lieu de 181 000 € en 2008 pour 13 séminaristes en formation).

Frais liés au déploiement de la pastorale diocésaine - budgets des services et subventions aux mouvements (1 964 103 € en 2009)

Les services diocésains sont là pour aider au déploiement des orientations diocésaines dans tous les domaines de la pastorale : la catéchèse et le catéchuménat, la présence de l'Église auprès des jeunes du monde scolaire et universitaire, les sacrements et la liturgie, la présence de l'Église auprès des malades et des personnes isolées... Les mouvements spirituels, éducatifs, d'action catholique sont signes de la présence et du témoignage des catholiques dans le monde.

Ce poste est constitué des budgets consacrés à ces services et mouvements, ainsi qu'aux organismes d'Église qui emploient les laïcs ayant une lettre de mission donnée par notre évêque (laïcs en mission ecclésiale).

En 2010, le diocèse rémunérait directement 73 laïcs en mission ecclésiale, soit 44 « équivalents temps plein », auxquels s'ajoutent des aumôniers d'hôpitaux dont la rémunération est le plus souvent prise en charge par l'établissement hospitalier. Ce nombre est insuffisant par rapport aux besoins et aux budgets prévus par le diocèse : il y a en effet plusieurs missions qui n'ont pas pu être pourvues en 2010,



faute de personnes correspondant suffisamment aux critères fixés pour ces missions ; espérons qu'en 2011 et 2012, des appels puissent aboutir et permettre de pourvoir toutes les missions prévues.

Autres charges diocésaines : 1 524 361 € (1 452 725 € en 2009)

Ce poste regroupe les charges liées au fonctionnement du diocèse (campagne de communication du denier de l'Église, Relais 38, salaires et charges sociales du personnel administratif, impôts, électricité, chauffage, fournitures, entretien courant et frais divers de gestion, participations du diocèse aux instances régionales et nationales).

Subvention « Maison diocésaine » : 470 000 €

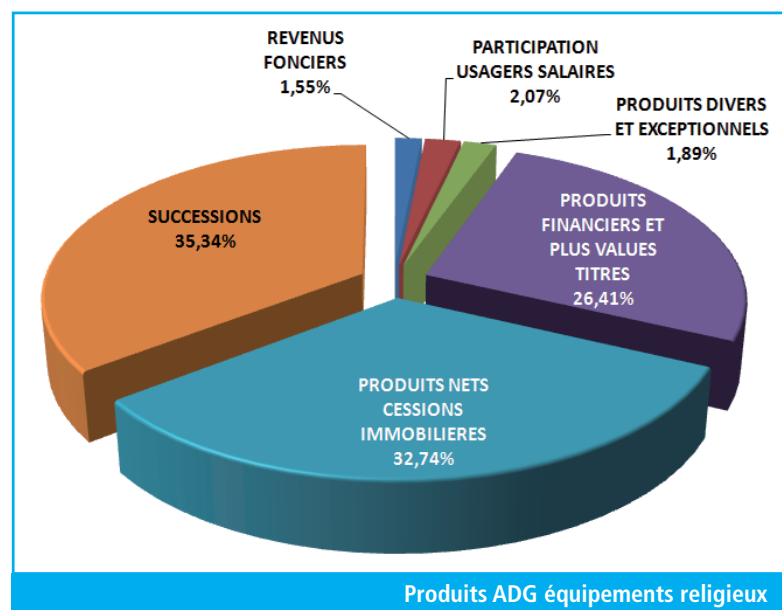
LE RÉSULTAT DE « ADG PERSONNES »

Le résultat de gestion est en déficit de 251 861 €, alors qu'il avait été budgété à - 654 826 € ; cette amélioration significative est essentiellement dû au bon résultat de la collecte « denier de l'Église » (campagne « ISF ») et à la diminution des charges de personnes (postes de laïcs en mission ecclésiale non pourvus par rapport au budget, décès de 20 prêtres).

A noter qu'il n'y a pas cette année de reprises sur provisions pour dépréciation de titres de cet établissement, qui avaient fortement amélioré le résultat comptable en 2009, sans rapport direct avec la gestion.

LES COMPTES DES ÉQUIPEMENTS RELIGIEUX

(« ADG Établissements religieux »)



Les produits : 1 784 000 €

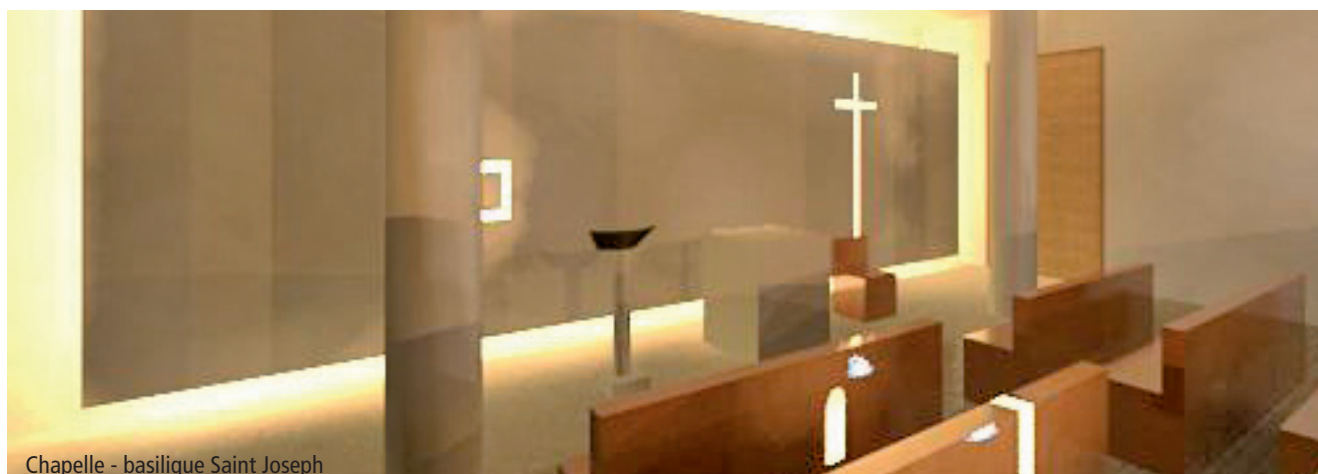
(2 530 650 en 2009)

La très forte baisse des produits en 2010 tient essentiellement à quatre éléments :

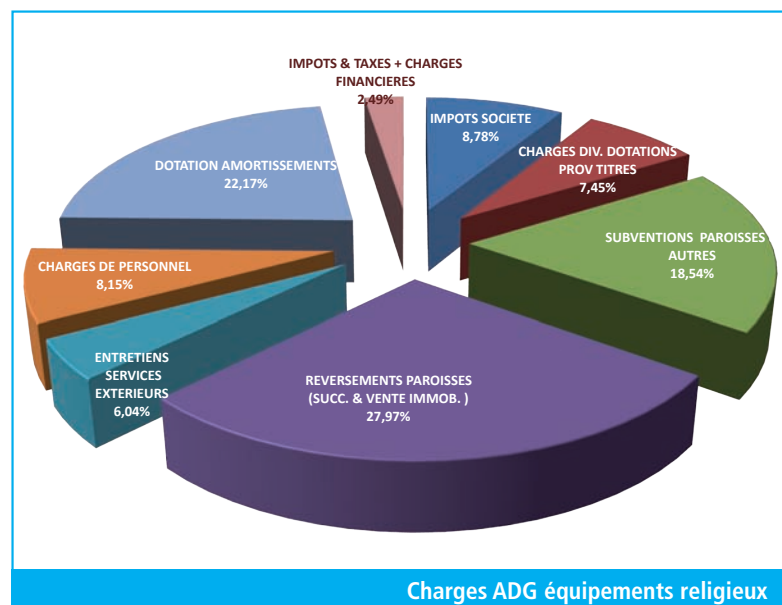
- pas de reprise de provisions sur les valeurs mobilières (qui avait été de 633 849 € en 2009).
- un bon niveau de successions / legs reçus en 2010, bien qu'en légère baisse par rapport à 2009 : Les successions nettes ont représenté 670 188 € en 2010, contre 776 751 € en 2009 et 712 912 € en 2008.

Ces ressources en 2010 sont encore très supérieures à la moyenne des successions nettes au niveau du diocèse depuis 20 ans (240 000 €).

- une augmentation du montant de cessions immobilières : Ce poste de 620 958 € est constitué de la vente de biens immobiliers reçus en succession permettant de réaliser des travaux immobiliers.
- le caractère non récurrent de l'apport de 314 415 € dû à la dissolution de la SCI du Vénéon en 2009.



Chapelle - basilique Saint Joseph



Les charges : 887 027 €

(568 545 € en 2009)

Elles correspondent à l'entretien du patrimoine diocésain, soit directement soit indirectement, en aidant les paroisses ou les services à disposer des locaux nécessaires à leurs missions.

En 2010, la Commission des équipements religieux a attribué 107 500 € de subventions aux paroisses.

LE RÉSULTAT DE « ADG ÉQUIPEMENTS RELIGIEUX »

Le résultat de ADG ER est donc positif à hauteur de 899 564 € (au lieu de 1 986 142 € en 2009).

FINANCES

LA MAISON DIOCESAINE

Les charges totales de la Maison diocésaine s'élèvent à 504 300€ en 2010 contre 506 013€ en 2009. Rapportées aux 70 services et mouvements hébergés, cela représente un coût moyen de 7143€ annuels par service, soit moins de 600€ de frais mensuels, incluant le loyer et les services communs (accueil, documentation, entretien des locaux, informatique...). Rapportés à la surface totale de la maison, ce montant de charges est de moins de 100€ par mètre carré, ce qui est bien inférieur au coût que chaque service ou mouvement aurait à payer s'il était isolé. Quant aux ressources de la Maison diocésaine, il s'agit de quelques participations aux frais pour l'utilisation de salles, de produits financiers et de la subvention de l'établissement « ADG Personnes ».

LE RESULTAT COMPTABLE
DES SERVICES DE LA CURIE

Sur la base de ces comptes provisoires de la curie, le résultat net avant affectations est de 694 742€ (contre 2 443 000€ en 2009), en forte baisse, essentiellement due à la baisse du résultat de l'établissement « ADG équipements religieux » diocésains notamment en l'absence, cette année, de reprise de provisions (cf tableau).

L'AFFECTATION DES RESULTATS
DE LA CURIE

Compte tenu des déficits ou excédents de chacun des 10 établissements de la Curie, le résultat de la Curie est en excédent de 694 742€, que le conseil d'administration compte affecter ainsi :

- 144 742€ seront mis en report à nouveau créateur
- 500 000€ affectés aux projets de lieux phares diocésains
- 50 000€ affectés à certains projets de formations diocésaines de ces prochaines années (notamment ceux qui seront liés à la formation des catéchètes avec les nouveaux parcours de catéchèse à tous les âges de la vie).

LA SOMMATION PROVISoire
DES COMPTES DES PAROISSES EN 2010

Avant clôture définitive, hors opérations réciproques paroisse/curie, mais avec une marge d'erreur d'au plus quelques milliers d'euros, nous constatons une légère hausse des ressources totales des paroisses (+1 %), contre une hausse des charges de 4 %. Le résultat cumulé des paroisses est un peu inférieur à celui de 2009 ; il reste très positif à 957 748 €*.

(* Résultat hors opérations réciproques)

SYNTHESE DES RESULTATS DES ETABLISSEMENTS DE LA CURIE
DE L'ASSOCIATION DIOCESAINE AU 31/12/10

En euros

	DEFICIT	EXCEDENT
ADG Equipement Religieux		899 564,34
ADG Equipement Religieux, prestations usagers	2 600,42	
		896 963,92
ADG Maison Diocésaine	21 673,78	
ADG Maison Diocésaine, prestations usagers		9 010,54
	12 663,24	
ADG Personnes	204 566,42	
ADG Personnes, Relais 38	47 292,29	
	251 858,71	
ADG CATHEDRALE		2 807,80
ADG PELERINAGES		8 316,63
ADG CAISSE PAROISSES		51 175,83
TOTAUX	264 521,95	959 264,18
RESULTAT NET AVANT AFFECTATIONS		694 742

SYNTHESE DES RECETTES DE LA CURIE ET DES PAROISSES DEPUIS 2008

Il nous a semblé intéressant de porter à la connaissance de tous l'évolution des recettes de la curie et des paroisses et le cumul sur trois ans ; on voit qu'elles augmentent, bien que de façon légèrement inférieure à l'inflation ; c'est encourageant, car parallèlement les dépenses sont assez bien contenues grâce aux efforts de tous, sans que, bien sûr, les projets pastoraux ne soient « bridés ».

Un très grand « merci » à tous ceux qui œuvrent pour que le temporel du diocèse, qui doit toujours être au service de l'annonce de la Bonne Nouvelle, soit bien tenu : détermination et implication de tous pour appeler au don (denier de l'Eglise, quêtes, casuels...), courage et rigueur pour « veiller au grain » dans les investissements et les dépenses courantes !

Les comptes annuels 2010 définitifs seront arrêtés par le conseil d'administration en fin d'année, compte tenu de la nécessité de terminer l'analyse des paroisses pour lequel il a été pris du retard et du temps qui sera nécessaire pour effectuer les opérations liées à l'addition des comptes « curie + paroisses ». ●

Bertrand Bied-Charreton
Econome diocésain



SYNTHESE DES RECETTES DE LA CURIE ET DES PAROISSES DEPUIS 2008

En euros	2010	2009	2008	Progression 2009-2010
Denier Eglise campagne classique	4 091 523,9	4 120 074	4 182 478	-0,69%
Denier Eglise campagne ISF	428 593,54	341 958	0	25,34%
Quêtes impérees	359 525,12	369 135,2	361 637,52	-2,60%
Autres	9862,42	9847,6	8277,15	0,15%
Total curie	4889504,98	4841014,7	4552392,67	1,00%

Quêtes ordinaires paroisses	1262054,46	1258192,93	1369289,64	0,31%
Casuel + quêtes cérémonies	1695302,42	1643291,94	1510434,92	3,17%
Dons courants paroisses	136033,33	120066,79	156903,06	13,30%
Dons contribution paroissiale	324032,05	342368,71	316830,81	-5,36%
Autres	381954,62	376357,66	377653,8	1,49%
Total paroisses	3 799 377	3 740 278	3 731 112	1,58%

TOTAL RECETTES ADG	8 688 882	8 581 293	8 283 505	1,25%
---------------------------	------------------	------------------	------------------	--------------

FINANCES



Economat diocésain

economat@diocese-grenoble-vienne.fr
denier@diocese-grenoble-vienne.fr
legs@diocese-grenoble-vienne.fr



RÉSULTAT DE LA COLLECTE DU DENIER 2010 PAR PAROISSE (Y COMPRIS ISF)

PAROISSES	TOTAL DENIER 2009	TOTAL DENIER 2010	Evolution denier 2009 à 2010
NOTRE DAME DE L'ESPERANCE	447 057	447 813	0,17%
JEAN XXIII	176 658	173 571	-1,75%
CHRIST ROI	94 651	115 445	21,97%
ST PAUL SANS FRONTIERES	9 763	11 005	12,73%
STE TRINITE	117 330	111 254	-5,18%
ST THOMAS	88 482	84 694	-4,28%
ST MATTHIEU DU ST EYNARD	454 858	458 811	0,87%
ST MARTIN DU NERON	119 238	117 517	-1,44%
ST MICHEL DU DRAC	129 625	136 284	5,14%
CHARLES DE FOUCAULD	100 193	102 774	2,58%
ST LOUP	42 611	46 707	9,61%
ST PAUL DE LA ROMANCHE	18 923	21 502	13,63%
ST JEAN DE LA CROIX	92 680	112 918	21,84%
LA CROIX DE BELLEDONNE	52 630	54 451	3,46%
ST MARTIN DU MANIVAL	300 712	297 070	-1,21%
LA CROIX DE VALCHEVRIERE	74 145	71 275	-3,87%
NOTRE DAME D'ESPARRON	38 014	38 599	1,54%
ST BERNARD EN OISANS	43 867	40 185	-8,39%
ST PIERRE JULIEN EYMARD	60 606	65 297	7,74%
ST ELOI	18 443	21 275	15,36%
LES SAINTS APOTRES	90 915	92 418	1,65%
STE THERESE DE L'ENFANT JESUS	40 056	39 522	-1,33%
ST BRUNO DE CHARTREUSE	75 500	64 281	-14,86%
NOTRE DAME DE VOUISE	226 762	222 847	-1,73%
NOTRE DAME DE MILIN	52 349	48 505	-7,34%
STE MARIE DE BIEVRE LIERS	53 462	57 748	8,02%
ST PAUL DE TOUTES AURES	37 000	34 222	-7,51%
ST PIERRE DES CHAMBARANDS	22 277	22 399	0,55%
ST LUC DU SUD GRESIVAUDAN	113 348	105 472	-6,95%
ST JOSEPH DES DEUX RIVES	34 090	35 819	5,07%
ST THOMAS DE ROCHEBRUNE	88 571	91 522	3,33%
STE CROIX	46 295	51 682	11,64%
NOTRE DAME DES NOYERAIES	24 294	25 102	3,33%
ST FRANCOIS D'ASSISE	151 747	151 850	0,07%
ST PIERRE DU PAYS DES COULEURS	92 552	91 220	-1,44%
ST MARTIN DE L'ISLE CREMIU	45 268	43 988	-2,83%
STE BLANDINE DE BOURBRE	32 781	35 629	8,69%
ST PAUL DES QUATRE VENTS	73 805	82 442	11,70%
ST HUGUES DE BONNEVAUX	90 921	88 507	-2,65%
STE ANNE	151 926	153 091	0,77%
ST JACQUES DE LA MARCHÉ	91 385	87 295	-4,48%
STE BLANDINE DES 2 VALLEES	27 455	33 239	21,07%
SANCTUS EN VIENNOIS	78 425	83 140	6,01%
BIENHEUREUX MERE TERESA VIENNOIS	47 191	47 941	1,59%
ST BENOIT DU PAYS DE BEAUREPAIRE	24 987	26 637	6,60%
ND DES SOURCES SANNE DOLON	26 121	24 922	-4,59%
ST PIERRE EN PAYS ROUSSILLONNAIS	55 410	55 751	0,62%
TOTAL PAROISSES + ISF	4 375 382	4 425 637	1,15%
ADG DONS DIVERS + ISF	86 650	94 480	9,04%
<i>Quête Denier</i>	<i>28 634 €</i>	<i>21 527 €</i>	<i>-24,82%</i>
TOTAL GENERAL + ISF	4 490 665	4 540 515	1,11%